CE



NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION

ELODIE-FLAVIE



(Illustrations non contractuelles)

27368-02-09

SOMMAIRE



-IMPORTANT-

Vous venez d'acquérir un appareil de chauffage au bois de notre gamme. Nous vous félicitons de votre choix. Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'attendre, faites appel à un spécialiste de notre marque. Il réalisera l'installation dans les règles de l'art et assurera les meilleures conditions de fonctionnement, de sécurité et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale.
Avant la première mise en service de votre poêle, lisez attentivement le fascicule "Recommandations pour l'installation des appareils de chauffage au bois" ainsi que la présente notice d'installation et d'utilisation. Ces documents sont indissociables. Ils se complètent mutuellement et doivent être conservés ainsi que le bon de garantie (indiquant le modèle et le N° de série). Le non-respect des indications de ces documents entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

- MISES EN GARDE -

• Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.
• Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes [3] lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
• L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
• Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
• Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes[3] en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
• Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
• La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
• Sont spécialement interdits:
  - L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries...) à proximité immédiate de l'appareil.
  - La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit, autre que ceux péconisés par le fabricant.
  - L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
  - Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.
• Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
• Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.
• Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CHEMINETTE	ELODIE-FLAVIE
Catégorie du poêle	Continu
Puissance calorifique nominale [1]	11 kW
Fonctionnement porte fermée uniquement	
Type de raccordement	vertical
T°C moyenne des fumées	340 °C
Rendement	74 %
Taux de CO (à 13% O_2)	0,29 %
Débit massique des fumées	10,1 g/s
Combustibles	bois de chauffage
Taille des bûches maxi.	58 cm
Charge horaire nominale/maxi	3,5 kg/6 kg
Combustibles interdits	tous les autres, dont charbons et dérivés
Diamètre nominal départ des fumées (buse mâle)	150/153 mm
Caractéristiques du conduit de fumées	
- Dimensions minimales du boisseau	20 x 20 cm
- Ø mini tubage ou conduit métallique isolé	153 mm
- Hauteur mini du conduit au dessus de l'appareil	4 m
- Ventilation du local	1 dm²
Dépression (10 Pa = 1 mm CE)	
- Allure nominale	12 Pa ± 2 Pa
- Allure réduite (mini admissible)	6 Pa ± 1 Pa
- Maxi admissible	20 Pa
- Poids net / brut base (kg)	145/165
- Poids net / brut cache-tuyau (kg)	20/25
- Plaquette signalétique	au dos de l'appareil
Options disponibles	
- KTE 152 accélérateur de convection	
- Kit 4 buses Ø 125 distribution d'air chaud	
- AT01 adaptateur de tirage	

(1) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, selon essais suivant EN13240.
(2) Nous recommandons les produits HOMY: une gamme complète de raccordements et d'accessoires adaptés. Documentation sur demande auprès de votre revendeur.
(3) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé; NF EN13240 traitant des poêles à combustible solide. (disponibles à l'AFNOR).



370
370
2400 / 2700
1850-2250
1585
956
228
Ø150/153
290
490
1025
299
950
540

CHEMINETTE ELODIE-FLAVIE - DIMENSIONS

2.1



- INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE -

Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts, foyers et poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 13229 (ou NF EN 13240) pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée trop haute ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent

- Une consommation de bois excessive celle-ci peut être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu " qui ne tient pas ", brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.

Pour éviter tous ces problèmes, il n'y a qu'une solution !
Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa, installez un régulateur de tirage sur le conduit de raccordement de l'appareil.

Sol

S'assurer que le sol existant est capable de supporter la charge totale constituée par l'appareil. Dans le cas contraire, il faudra le renforcer.
Dans la zone de chargement, nous recommandons la mise en place d'un revêtement de sol incombustible, facile d'entretien (carrelage par exemple).

Murs

La cheminette elodie-flavie peut être installée contre tout type de mur, mais il est nécessaire de retirer les revêtements muraux usagés de type papier peints et textiles. En cas de renouvellement des revêtements muraux, nous préconisons l'usage d'une finition de classification M1.

Plafonds

La zone d'emprise du cache tuyau sera obligatoirement de type M0 et isolée avec de la laine de roche ou un matériau de protection thermique. Retirer impérativement les éléments combustibles (type dalle de plafond sur une largeur de 50 cm autour du cache tuyau).

Environnement latéral

Les abords de la cheminette doivent être exempts de tout matériaux combustibles (rideaux, étagères, .. .) jusqu'à 30 cm de distance.



Ne pas placer d'objets et/ou de matériaux combustibles à moins de 1 m de la vitre du foyer.

Evacuation des produits de combustion

Prêter une vigilance extrême au contrôle ou à la réalisation de l'évacuation des fumées (cf. DTU 24.1 et DTU 24.2).
Si le conduit de fumée existe, il convient :
- de le faire ramoner par un moyen mécanique (hérisson),
- de faire vérifier l'état physique du conduit (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.

Dans le cas d'un conduit non compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé), il est nécessaire de réaliser :
- soit un tubage à l'aide d'un produit titulaire d'un avis technique favorable,
- soit un chemisage,
- soit un conduit neuf, adapté, construit par une entreprise ayant les qualifications requises.

Traversée de plafonds et de planchers

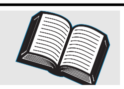
Les conduits de fumée doivent être disposés avec un écart minimal de 16 cm entre la paroi intérieure du conduit et l'élément combustible le plus proche.

Entrées d'air

Une prise d'air frais extérieur supplémentaire positionnée face aux vents dominants est nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil dans les habitations fortement isolées et/ou équipées d'un système mécanique de ventilation (VMC ou hotte aspirante). Cette arrivée d'air ne doit pas déboucher dans l'enceinte de la cheminette. Cette arrivée doit pouvoir être obturée en cas de non-fonctionnement du foyer et doit avoir une section minimale libre de 1 dm².



PRINCIPE DE RACCORDEMENT



Raccordement du foyer

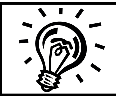
Le raccordement doit se faire par la voie la plus directe, dans la pièce où se trouve l'appareil, sans pente négative et doit être visible sur tout son parcours.
Réaliser le raccordement avec des conduits métalliques T450:

- tôle noire d'épaisseur mini 2 mm.
- tôle émaillée d'épaisseur mini 0,6 mm.
- acier inox d'épais. mini 0,4 mm.
- ou avec des tubages polycombustibles rigides ou flexibles. Ce type de tubage est justiciable d'un avis technique.

L'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé sont interdits.
Raccorder le foyer selon l'un des schémas proposés (fig. 4.1-4.5).
Si la dépression du conduit de fumée est supérieure à 20 Pa (cf § 2), la pose d'un régulateur de tirage est obligatoire.

La distribution de l'air chaud

La convection se fera sans obstacles à condition que le cache-tuyau ait été installé suivant les instructions données.



Toute évacuation d'air chaud devra déboucher à une distance minimale de 30 cm du plafond.



Si la dépression du conduit de fumées est supérieure aux valeurs préconisées dans le tableau des caractéristiques techniques, la pose de notre kit coupe-tirage est obligatoire.



PRINCIPE DE RACCORDEMENT



RACCORDEMENT VERTICAL

Schéma de principe
cheminette “type”

4.1

1	Cheminette
2	Plaque arrière
3	Pattes de fixation
4	Faux-plafond
5	Supports de faux-plafond
6	Cache-tuyau
7	Tuyau de raccordement (non-fourni)
9	Kit de ventilation KTE 152 (option)
10	Mur d’appui
11	Conduit de cheminée
12	Isolation (non-fournie)

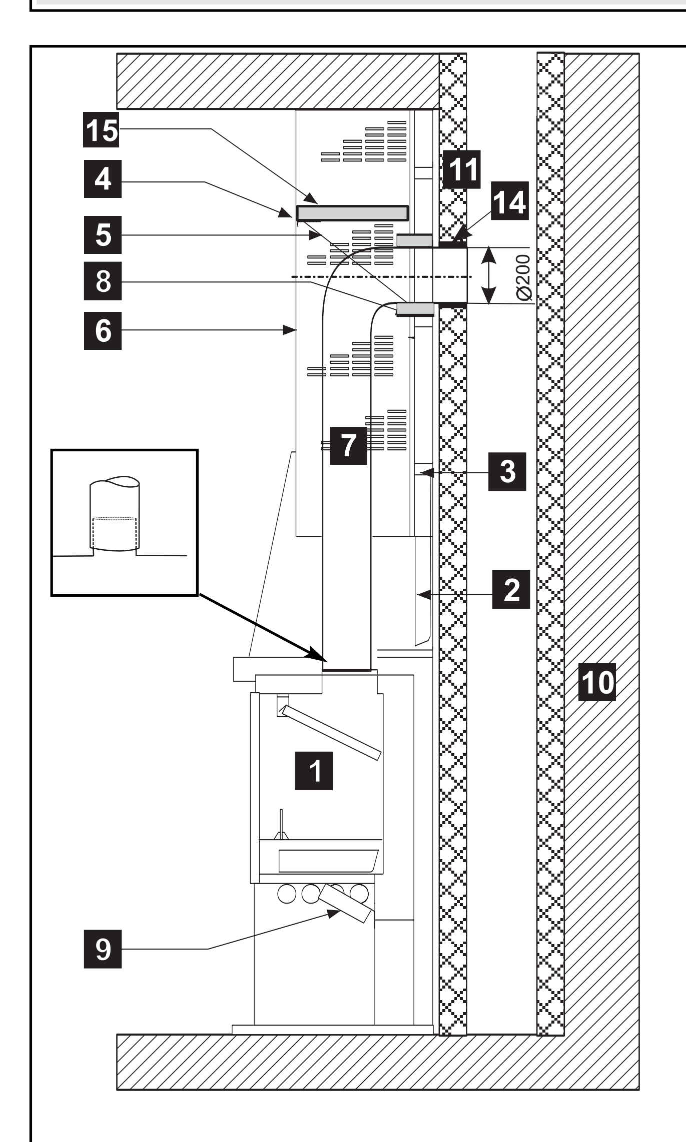
RACCORDEMENT HORIZONTAL DERRIÈRE LE MUR

Schéma de principe
cheminette "type"

4.2

1	Cheminette
2	Plaque arrière
3	Pattes de fixation
4	Faux-plafond
5	Supports de faux-plafond
6	Cache-tuyau
7	Tuyau de raccordement (non-fourni)
8	manchette de raccordement
9	Kit de ventilation KTE 152 (option)
10	Mur d'appui
11	Paroi du conduit de cheminée
12	Matériau de remplacement, incombustible
13	Manchette en terre cuite pour le mur, Ø 180 mm (non fournie)
14	Manchette en terre cuite pour le conduit, Ø 153 mm (non fournie)
15	Isolation (non-fournie)
16	Isolant

ATTENTION: le tuyau de raccordement ne doit pas dépasser à l'intérieur du conduit.



RACCORDEMENT HORIZONTAL DEVANT LE MUR

Schéma de principe
cheminette “type”

4.3

1	Cheminette
2	Plaque arrière
3	Pattes de fixation
4	Faux-plafond
5	Supports de faux-plafond
6	Cache-tuyau
7	Tuyau de raccordement (non-fourni)
8	manchette de raccordement
9	Kit de ventilation KTE 152 (option)
10	Mur d’appui
11	Paroi du conduit de cheminée
12	~~Matériau de remplacement, incombustible~~
13	~~Manchette en terre cuite pour le mur, Ø 180 mm~~
14	Manchette en terre cuite pour le conduit de cheminées, Ø 153 mm
15	Isolation (non-fournie)

ATTENTION: le tuyau de raccordement ne doit pas dépasser à l’intérieur du conduit.

ELODIE-FLAVIE

Appareil			
	1	Base de l'appareil	1
	2	Enjoliveur	1
	3	Hotte	1
	4	Manchette (pour raccordement horizontal)	1
Cache tuyau			
*	5	Pattes de fixation murale	2
*	6	Plaque arrière	1
*	7	Faux-plafond	1
	8	Support de faux-plafond	1
	9	Cache tuyau	1
	10	Ensemble isolation (non fourni)	1

* 5+6+7 livrés assemblés

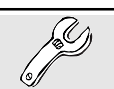
ISOLATION IMPÉRATIVE
DE LA PARTIE HAUTE DU CACHE-TUYAU

A) Raccordement horizontal:
1 plaque d'isolant thermique sur le faux-plafond (fig 8. 6. a).

B) Raccordement vertical:
1 plaque d'isolant thermique percée posée sur le faux-plafond (fig 8. 6. b). Le boisseau et le plafond doivent être totalement isolés dans l'emprise du cache-tuyau.
Le tuyau de fumées doit être isolé dans la partie supérieure du faux-plafond.



ELODIE-FLAVIE NOMENCLATURE ET VUES ÉCLATÉES



5.1



OUTILLAGE NÉCESSAIRE ET VISSERIE FOURNIE



Visserie fournie		
A Vis à tôle tête H n° 10		17
B Vis 35 x 5		6
C Rondelle plate		6
D Cheville plastique		6
E Vis poêlier		8
F Rondelle plate Ø 30		2

Les chevilles et vis fournies B, C, et D ne seront utilisées que sur un mur d'appui en briques pleines ou en béton.
Le sachet de visserie peut contenir des éléments inutilisés.

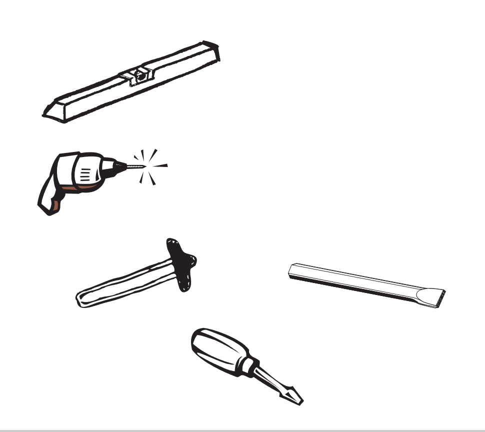
Outillage nécessaire

Niveau à bulle

Perceuse à percussion avec mèches à béton de Ø 8
et forets à métal de Ø 3, 5 et de Ø 4 mm

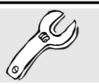
Marteau; burin

Tournevis, gants, outillage courant
Clefs plates, clefs à pipe de 8 et de 10



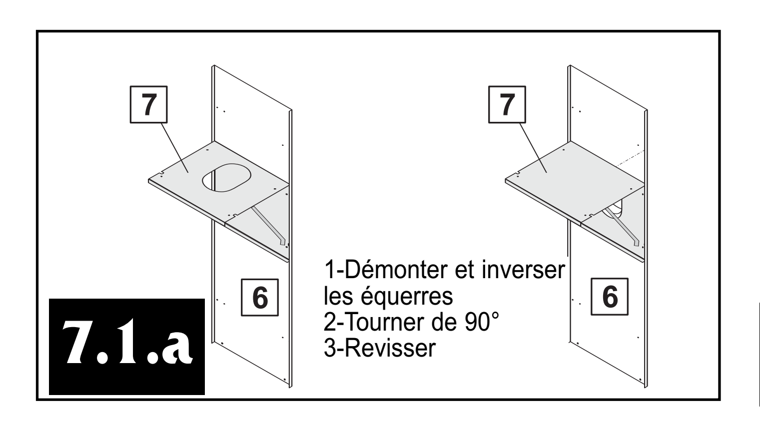


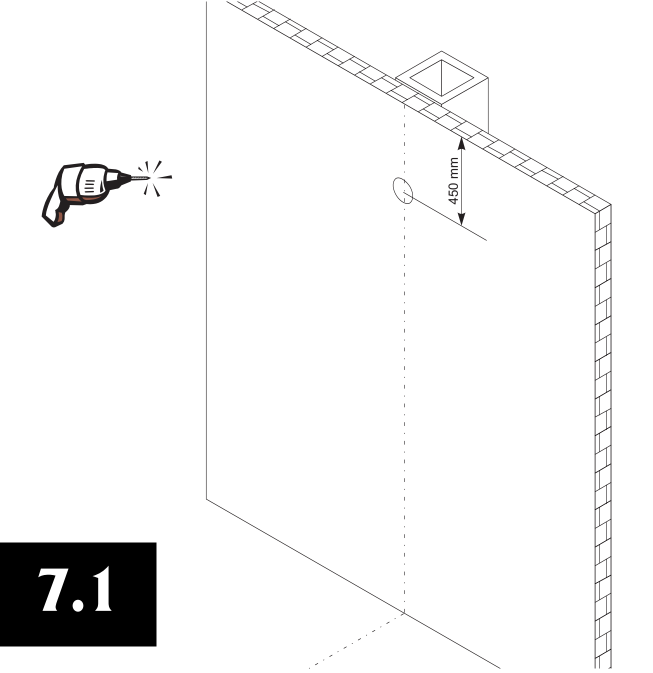
PRÉPARATION DU RACCORDEMENT



1er cas : Raccordement horizontal : le conduit de cheminée se trouve derrière le mur d'appui

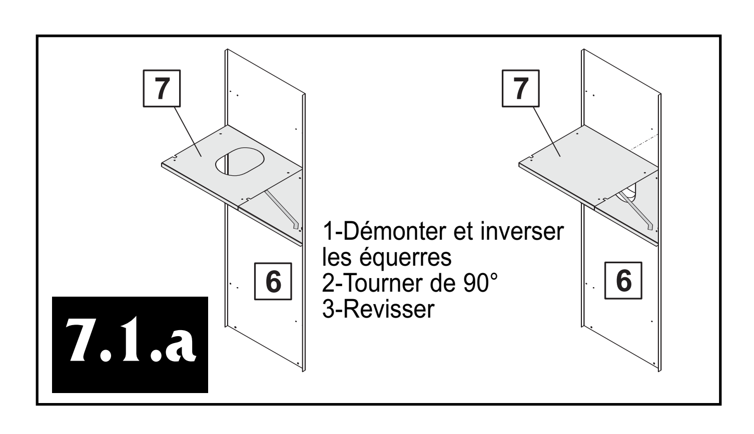
- Marquer l'axe de la cheminée sur le mur d'appui et au sol.
- Marquer l'emplacement du trou de raccordement pour une manchette en terre cuite (Ø 180 mm; à 450 mmdu plafond) à placer dans le mur d'appui.
- Percer plusieurs trous (Ø 8 mm) sur le pourtour du marquage.
- Evider l'intérieur du marquage avec un marteau et un burin.
- Réaliser le trou de raccordement au Niveau du conduit de fumées pour une manchette de Ø 153 mm.

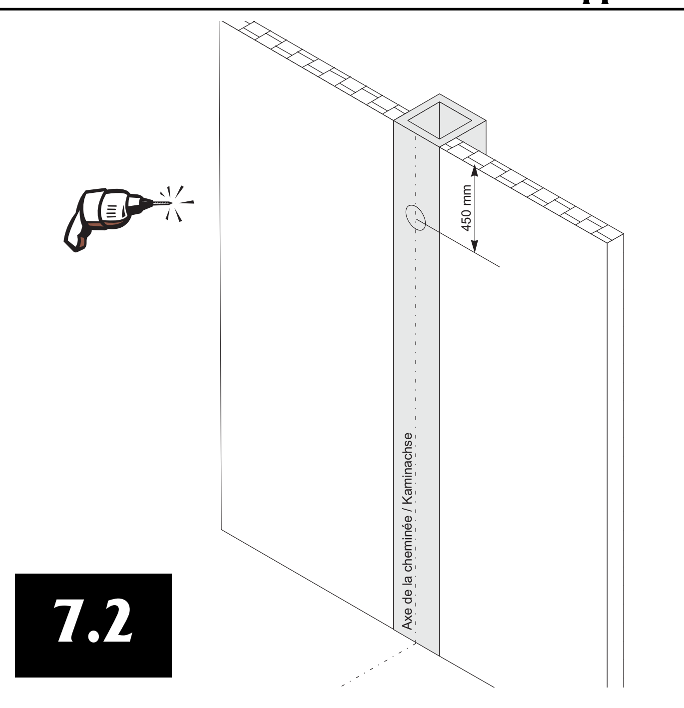




2ème cas : Raccordement horizontal : Le conduit de cheminée est affleurant au mur d'appui

- Marquer l'axe de la cheminée sur le mur d'appui et au sol.
- Marquer l'emplacement du trou de raccordement pour une Manchette en terre cuite (Ø 153 mm à 450 mmdu plafond) à placer dans la paroi du conduit de cheminée.
- Percer plusieurs trous (Ø 8 mm) sur le pourtour du marquage.
- Evider l'intérieur du marquage avec un marteau et un burin.





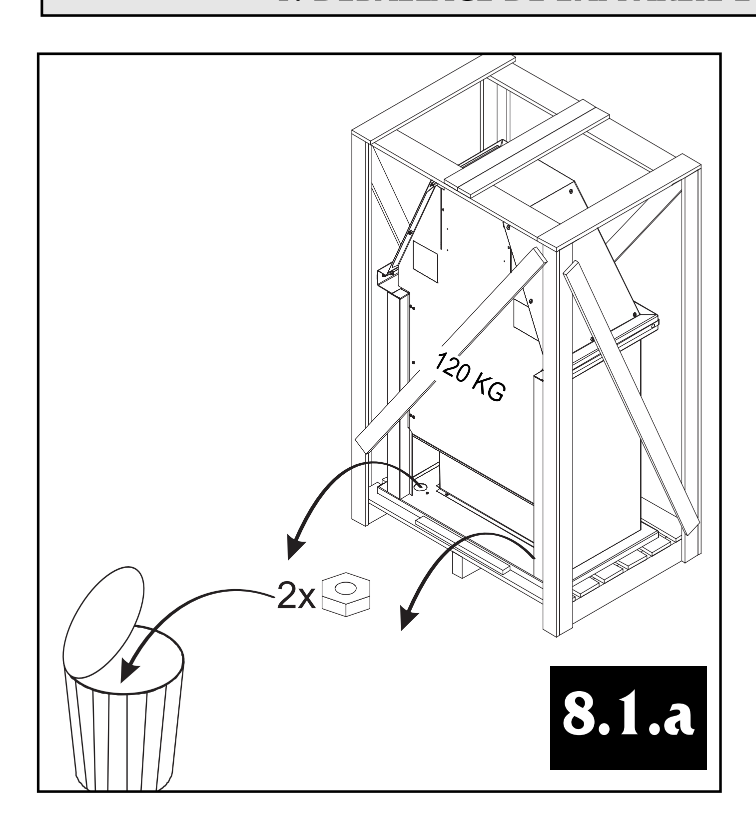
3ème cas : Raccordement vertical (voir schéma 4.1).

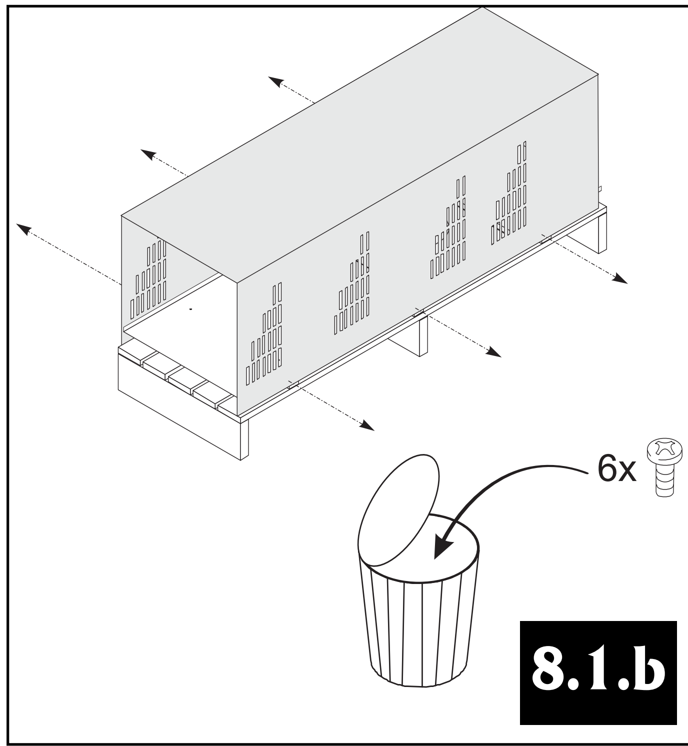
Pas de préparation spécifique

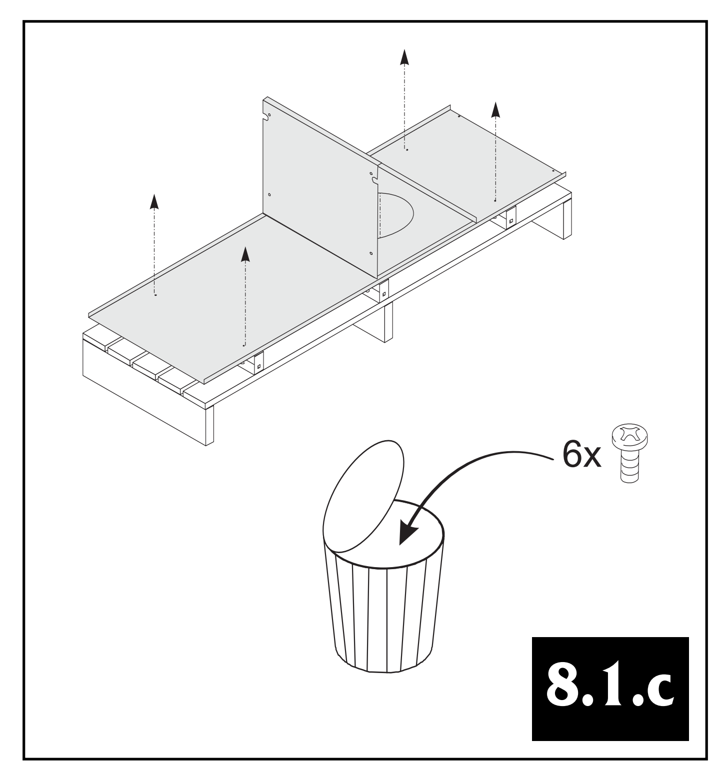
Le montage de la Cheminette nécessite 2 personnes.

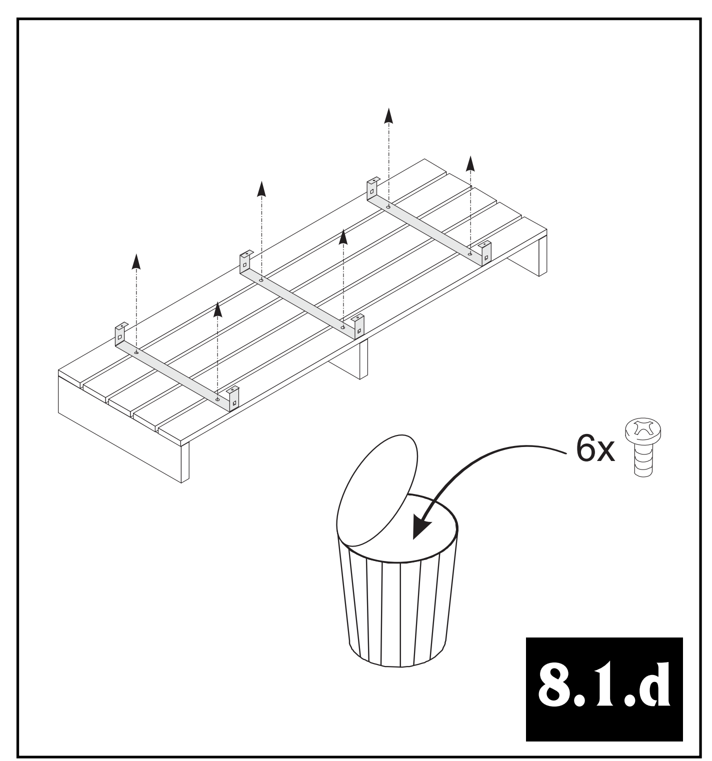
Travailler le plus soigneusement possible, pour éviter tout risque de rayure !

1. DÉBALLAGE DE L'APPAREIL ET DÉMONTAGE DE LA HOTTE



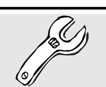


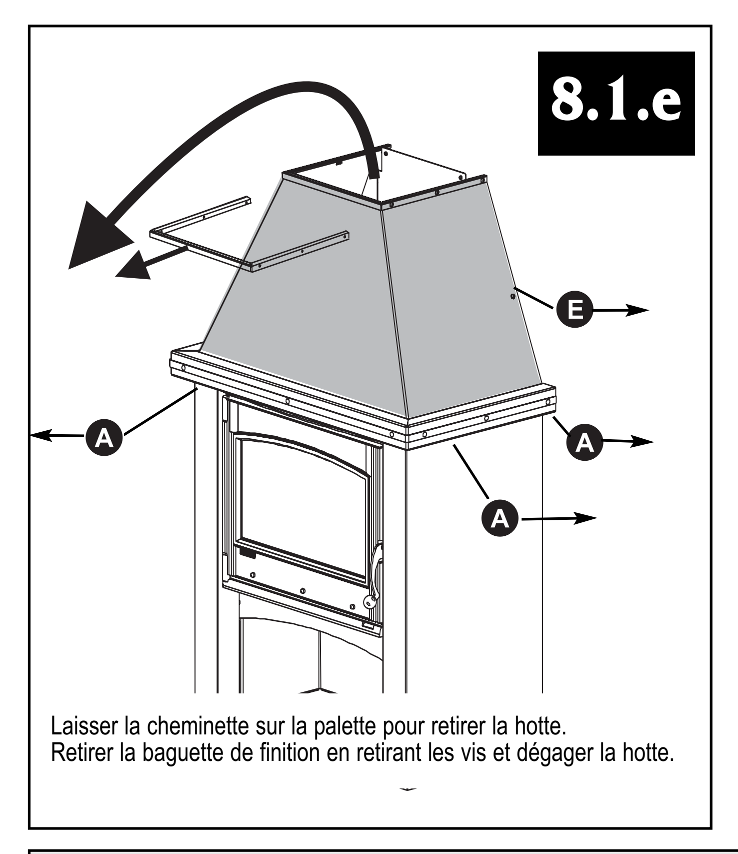




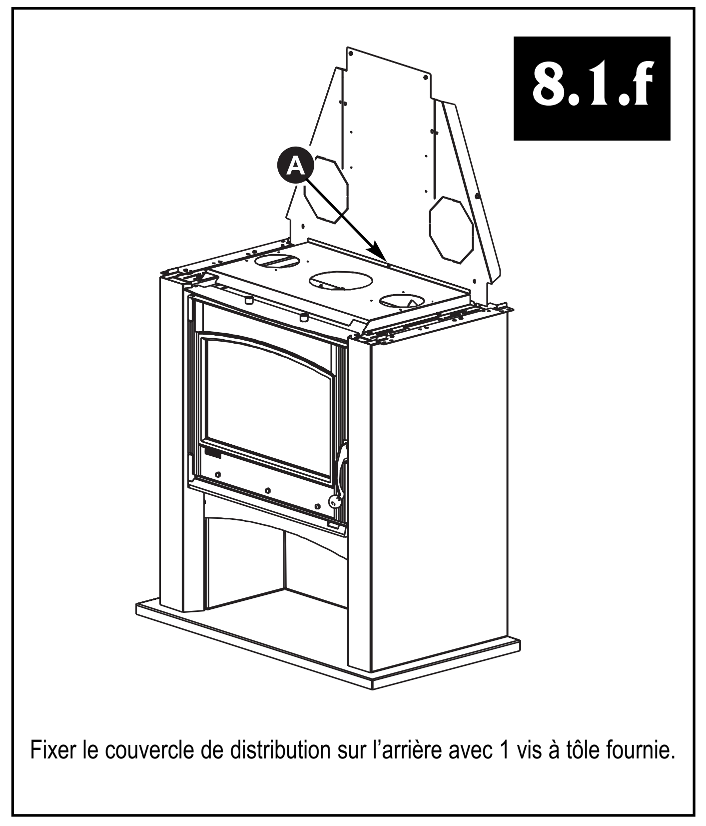


INSTALLATION DE LA CHEMINETTE ELODIE-FLAVIE



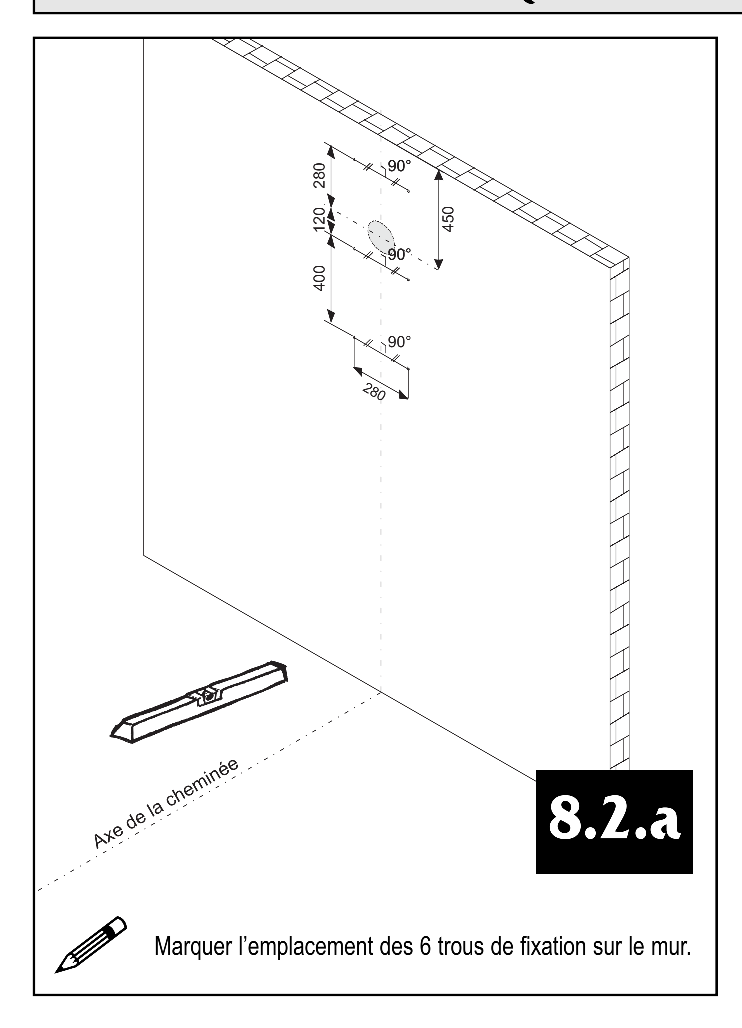


Laisser la cheminette sur la palette pour retirer la hotte.
Retirer la baguette de finition en retirant les vis et dégager la hotte.

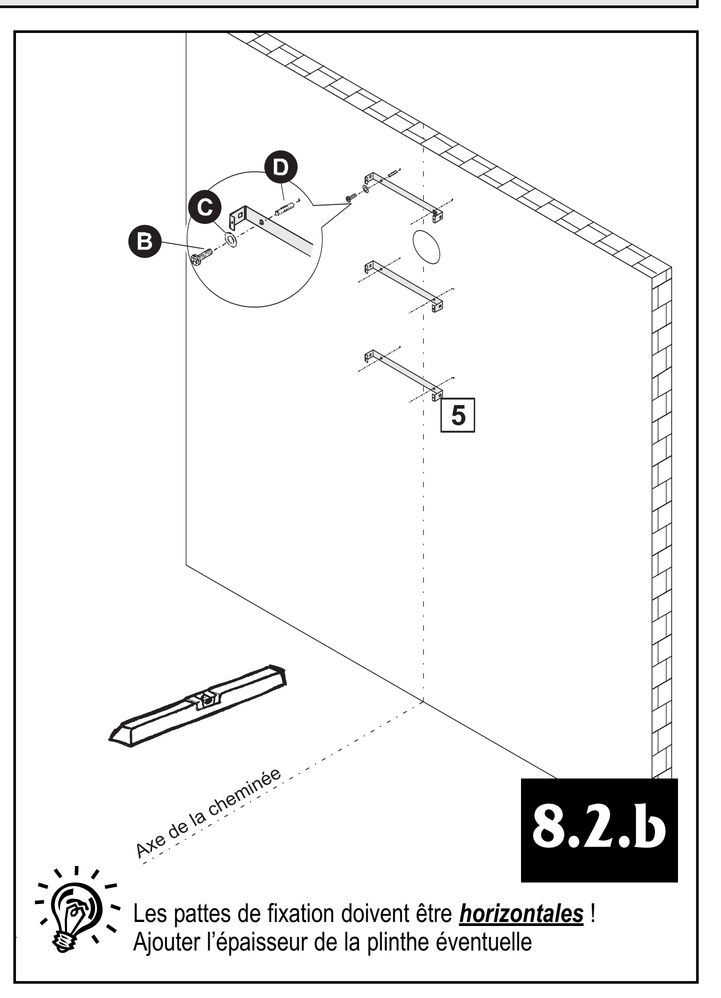


Fixer le couvercle de distribution sur l'arrière avec 1 vis à tôle fournie.

2. MARQUAGE ET FIXATION DES SUPPORTS



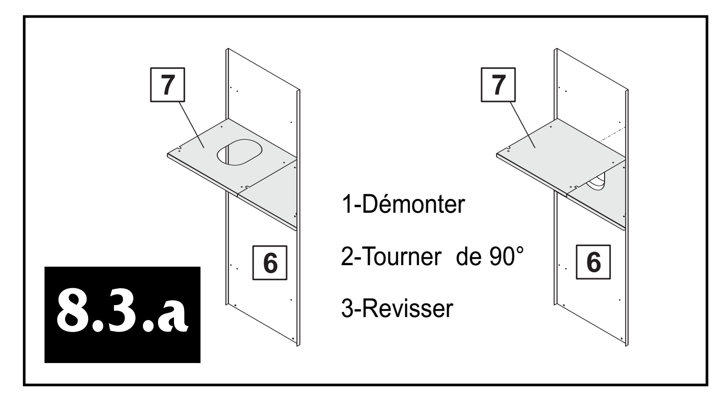
Marquer l'emplacement des 6 trous de fixation sur le mur.

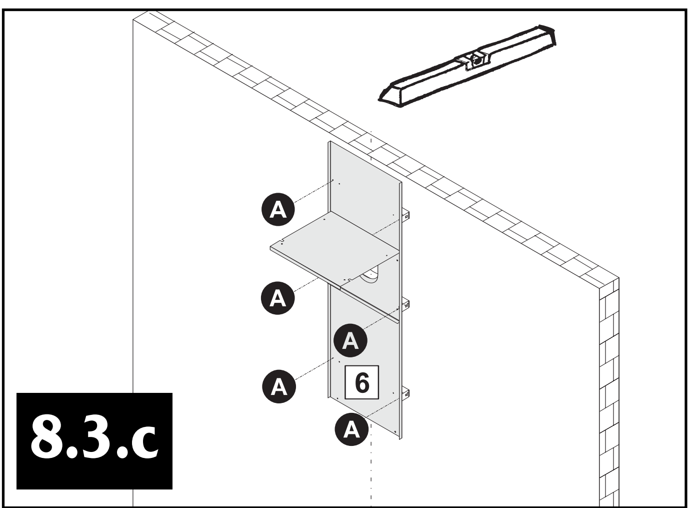


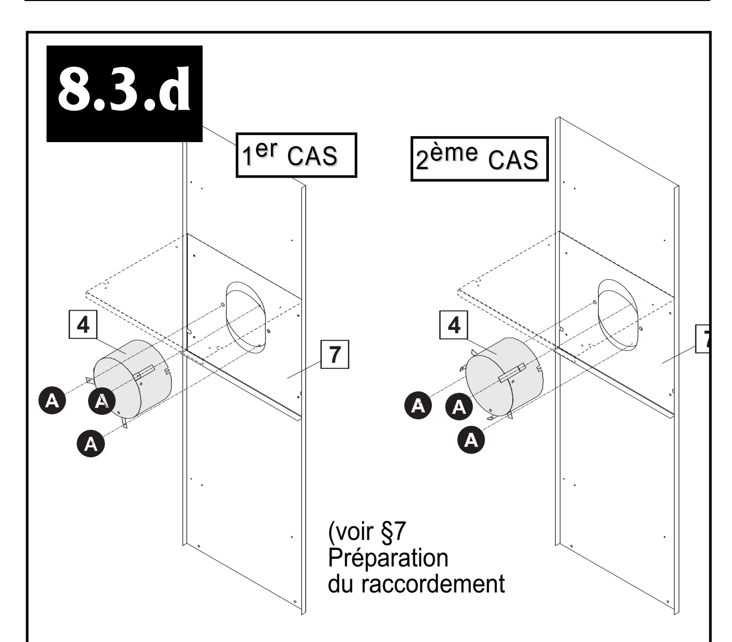
Les pattes de fixation doivent être ***horizontales*** !
Ajouter l'épaisseur de la plinthe éventuelle

3. FIXATION DE L'ARRIÈRE ET DU FAUX-PLAFOND

Raccordement horizontal

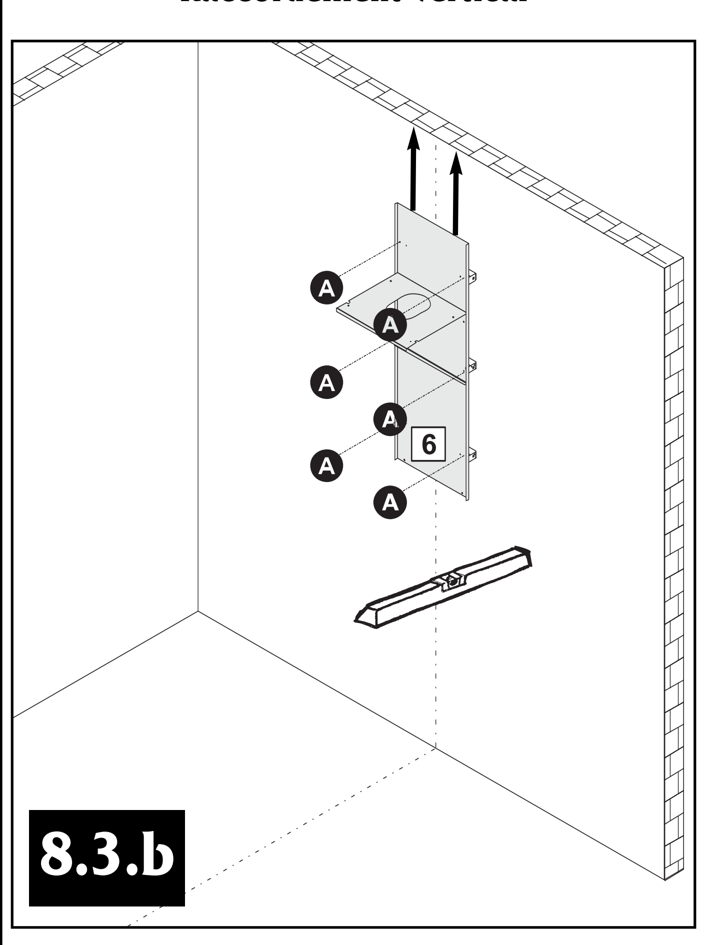




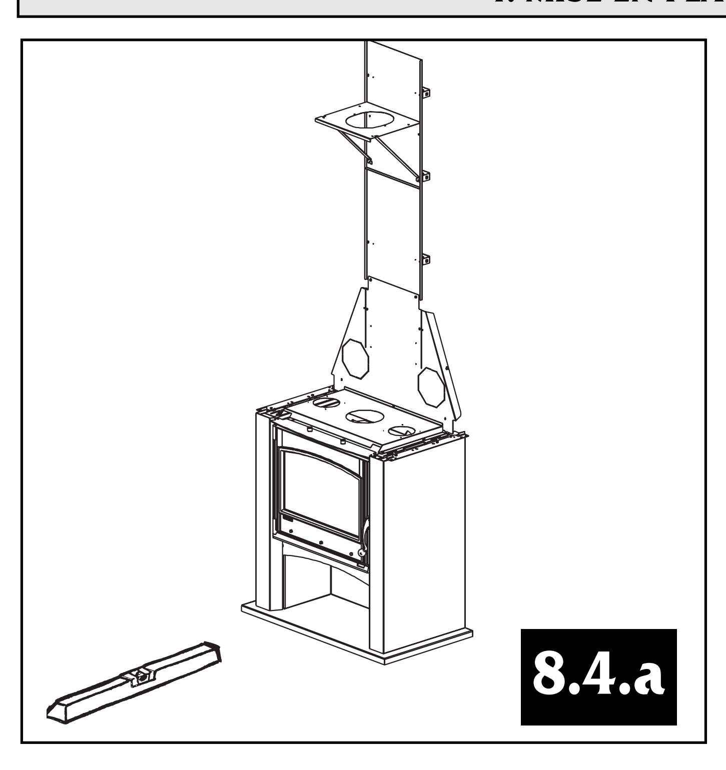


Plier les pattes de la manchette 4 et la fixer avec 3 vis A.
Dans le cas 2, contrepercer les pattes de fixation avec un forêt de Ø 5 mm.
La profondeur d'introduction du tube de protection varie selon le pli des pattes de la collerette.

Raccordement vertical



4. MISE EN PLACE DE LA BASE





Si la hauteur sous plafond est de 2700 mm, l'arrière de la hotte doit être fixé à l'arrière du cache-tuyau au moyen de 2 vis (A). Sinon, il peut être nécessaire de contrepercer l'arrière du cache-tuyau.

Si nécessaire cf §4. Installer le coupe-tirage (option). Démonter le distributeur d'air et suivre la notice du coupe-tirage.

5. OPTION - DISTRIBUTION D'AIR CHAUD

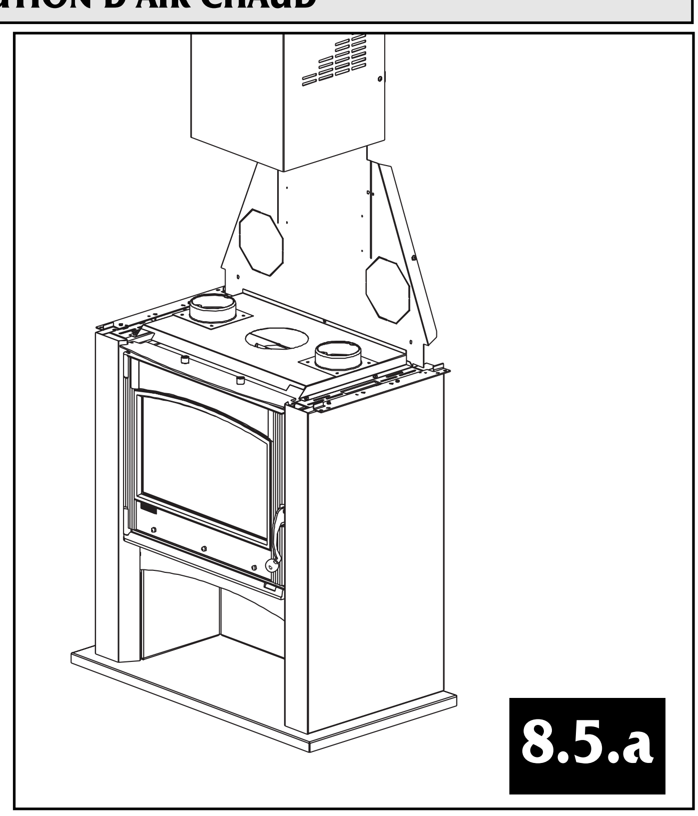
Vous pouvez choisir de distribuer l'air chaud dans d'autres pièces. Un kit de buses de Ø125 mm (disponible en option) permettent ce raccordement. **Utiliser exclusivement de la gaine flexible isolée (non fournie).**

Détacher les disques au dessus du foyer selon le prédécoupage. Visser avec 4 vis à tôle chacune des buses. Détacher les carrés obturateurs prédécoupés sur la protection arrière de l'appareil.

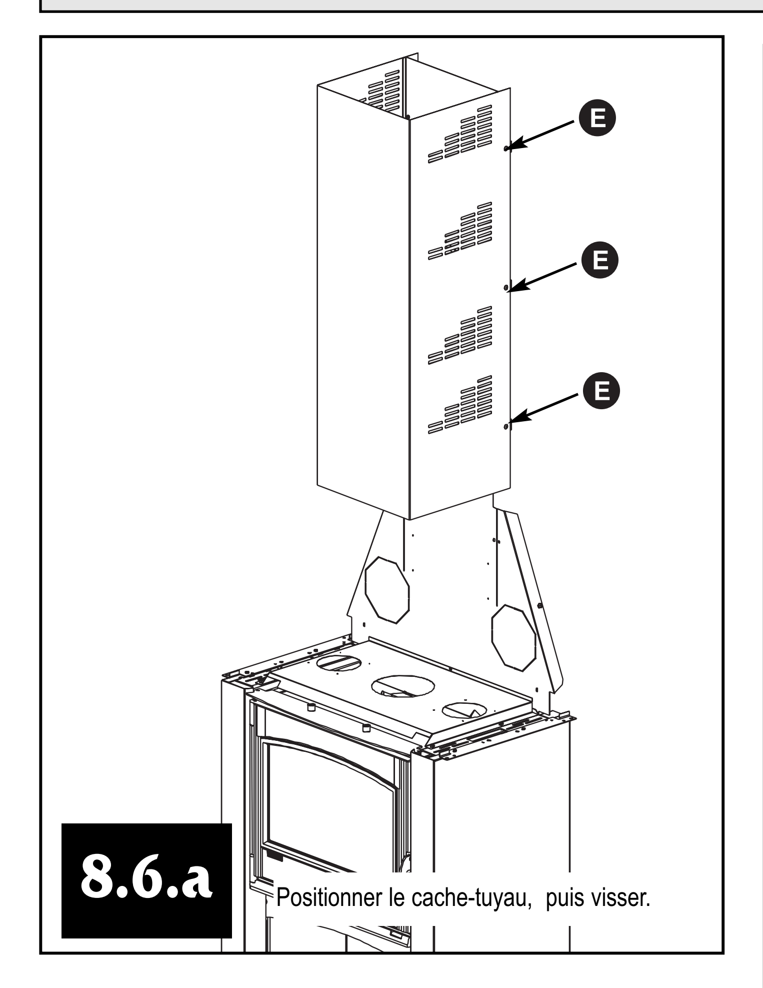
Tracer le perçage du mur selon les carrés d'obturation.
Percer le mur. Passer la gaine flexible isolée de Ø 125 mm jusqu'à la pièce à chauffer. Le cheminement de la gaine doit éviter les pentes négatives et les distances excessives.

Fixer fermement chaque gaine à une buse (des colliers métalliques auto-serrants par exemple).

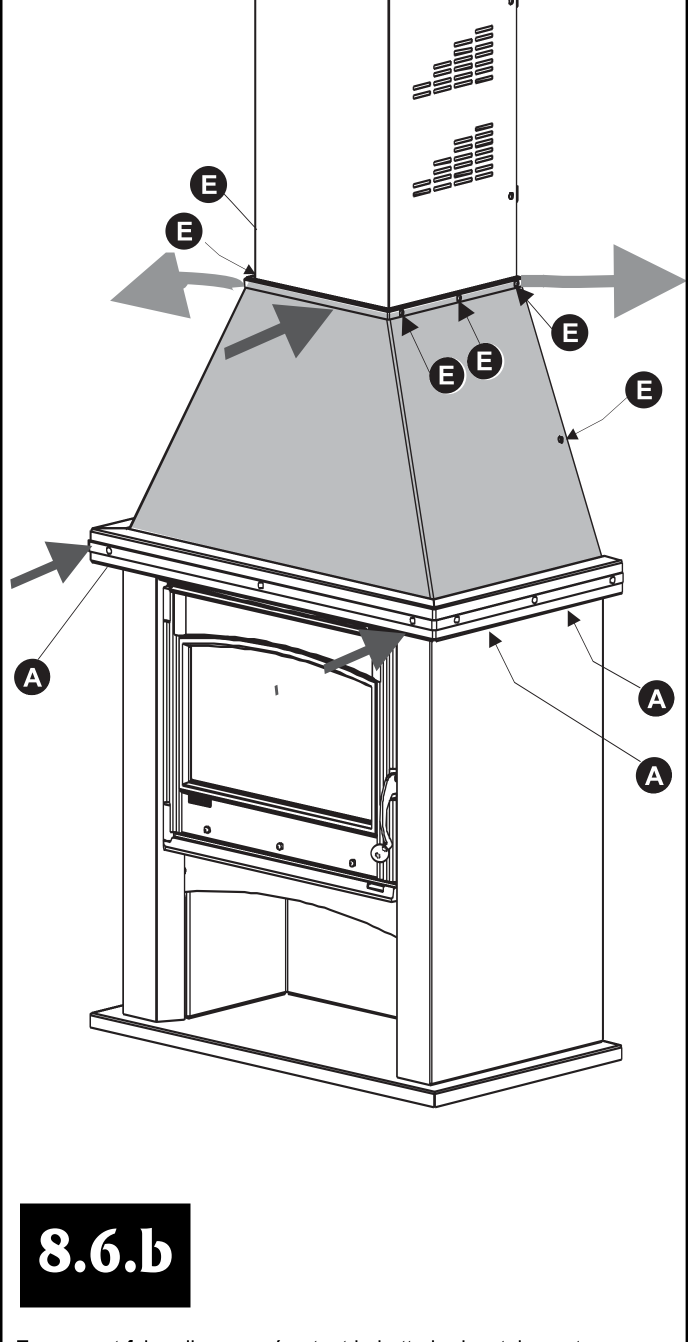
Le kit de ventilation réf KTE152 (disponible en option) est destiné à accélérer la circulation de l'air de convection (afin de chauffer plus rapidement les locaux).



6. REMONTAGE DE LA HOTTE



Positionner le cache-tuyau, puis visser.

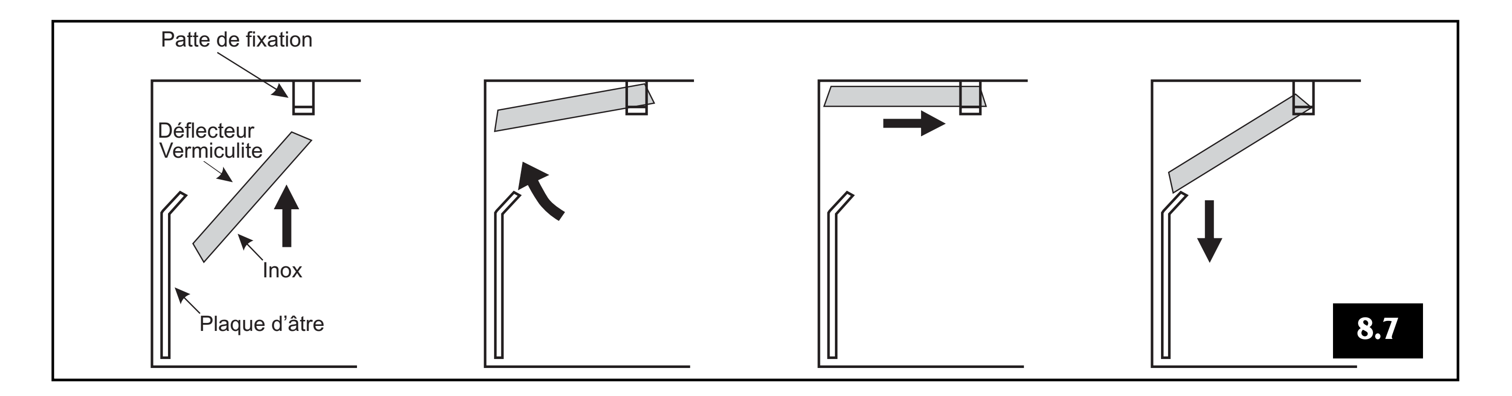


8.6.b

Engager et faire glisser en écartant la hotte horizontalement.
Remonter l'enjoliveur.
Positionner toutes les vis, puis serrer.

7. MISE EN PLACE DU DÉFLECTEUR

Le déflecteur de fumées est constitué d'une partie en inox (en dessous) et d'une partie en vermiculite (au-dessus). Il améliore l'échange de chaleur efficace et facilite la récupération des suies lors du ramonage. A la livraison, il est monté dans l'appareil. Avant d'installer définitivement l'appareil, monter et démonter le déflecteur à plusieurs reprises, afin de se familiariser avec cette manipulation.



8. LES ORGANES DE MANOEUVRE

Tester le bon fonctionnement des différents organes de manoeuvre avant de terminer le montage !

Réglage d'air

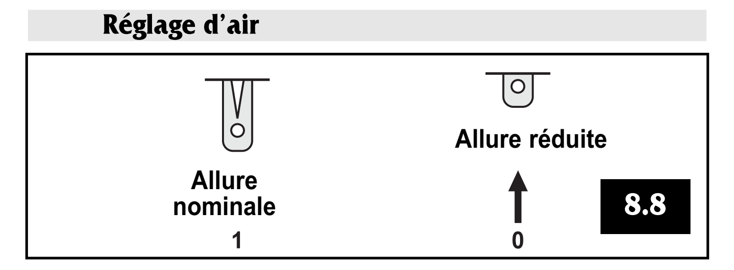
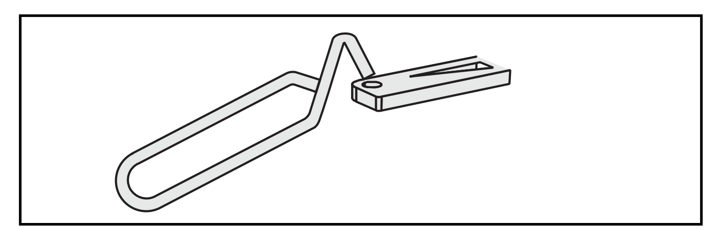


Tableau 8.1	Position de la manette
Allumage	tirée
Allure normale	position intermédiaire
Allure mini.	mini.

Manipulation de la main-froide

Lors du fonctionnement de l'appareil, les différents organes de manoeuvre peuvent atteindre des températures très élevées. Il est donc indispensable d'utiliser la main-froide pour toute manipulation.



9. MISE EN SERVICE DU KIT DE VENTILATION KTE152 (OPTION)

Le kit de ventilation réf KTE152 (disponible en option) est destiné à accélérer la circulation de l'air de convection (afin de chauffer plus rapidement les locaux).
Composé de 2 ventilateurs électriques axiaux.
Le kit de ventilation KTE152 peut être installé après la mise en service de la cheminette pour améliorer l'efficacité de la chauffe. La procédure de montage du kit de ventilation (simple et rapide) est indiquée dans le manuel d'installation du kit KTE152.

10. CONSEILS DE NETTOYAGE

En fin de montage, avant l'allumage de la cheminette, nettoyer toutes traces de salissure avec un chiffon doux et de l'eau tiède.



ATTENTION

- **Ce poêle à bois est destiné à fonctionner porte fermée. La porte doit rester fermée en permanence en dehors du chargement.**
- **Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser la main froide pour manipuler les commandes.**
- **Le rayonnement calorifique au travers de la vitre impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries,…). Une distance de 2 m évitera tout risque.**

9.1. COMBUSTIBLES

9. 1. 1. Bois

Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.

- Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre.. .),
- Eviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier)
- Proscrire absolument les résineux (pin, sapin, ..) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie.. .) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
- Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

9. 1. 2. Lignite

En utilisation nominale (de jour) ou au ralenti (de nuit), en association ou non avec le bois, la briquette de lignite est un combustible économique. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

ATTENTION ! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !

9.2. TIRAGE

La dépression du conduit de fumées du poêle ne doit jamais excéder 20 Pa à chaud. Dans le cas où le tirage serait supérieur, l'installation d'un adaptateur de tirage est indispensable. Consulter votre revendeur afin d'effectuer une mesure du tirage lors de l'installation du poêle. La présence d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) peut influencer la valeur de la dépression, jusqu'à l'inverser. Pour cette raison, l'extracteur doit être en marche lors de la mesure.

9.3. PREMIER ALLUMAGE

- Enlever les étiquettes autocollantes (hors signalétique), les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier.
- Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

Au cours de la première chauffe vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques.

9.4 FONCTIONNEMENT

9. 4. 1. Allumage

Etaler du papier froissé sur la grille, poser dessus du petit bois et du bois de petite section. Positionner les commandes conformément au tableau 8.1 (allumage). Allumer le combustible, fermer la porte de chargement et attendre la formation de braises. Lorsque le feu a bien pris, charger et mettre les commandes en position "allure nominale" (Fig. 8. 8). Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.
A l'allumage, un “bouchon” thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

ATTENTION ! Ne jamais utiliser d'essence ou dérivés, d'alcool ni de fioul.. .

9. 4. 2. Rechargement

Recharger la cheminette quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir lentement la porte (avec la main froide) afin d'éviter des refoulements de fumée ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte.

9.5. ALLURE NOMINALE

- Régler les commandes conformément au schéma 8. 8..
- L'intensité du feu est déterminée par la quantité de combustible.
- Le bon fonctionnement du poêle dépend de l'alimentation suffisante en air frais (cf §3).

9.6. CHARGEMENT

Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive. Disposer la charge de bois plutôt vers le fond du foyer, pour éviter les chutes de braises.
Deux bûches de bois de chauffage suffisent à atteindre l'allure normale (cf § 1 caractéristiques techniques).

9.7. FONCTIONNEMENT DE NUIT

Egaliser une couche de braises, charger 2 à 3 bûches, laisser prendre le feu puis fermer tous les registres. Le matin, faire un feu vif pour réchauffer le conduit et chasser les condensations occasionnées par la combustion ralentie.

9.8. FONCTIONNEMENT EN DEMI-SAISON

Eviter de fonctionner à allure réduite pendant de longues périodes. La température des fumées n'est pas suffisante, et celles-ci ne peuvent pas être évacuées avant leur condensation dans le conduit.

9.10. EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans l'habitation, vents très violents, ..), fermer rapidement la porte de chargement et fermer toutes les commandes du poêle. Ne pas verser d'eau sur le foyer; avertir les pompiers.

10 ENTRETIEN

10.1 DÉCENDRAGE

Garder l'accès libre pour le nettoyage de l'appareil et du conduit. Le décendrage se fait avec un tisonnier et une balayette (non fourni).
Attendre que l'appareil soit refroidi.

- Nettoyer la grille.
- Vider régulièrement le cendrier. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion.
- Replacer le cendrier et la grille avant le chargement.

10.2 ENTRETIEN DES ÉLÉMENTS DE FAÇADE

Pour raviver l'aspect du cadre de porte, ne pas utiliser de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement de l'eau chaude savonneuse appliquée avec un chiffon doux ou une éponge naturelle. Essuyer immédiatement.

10.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, avec un chiffon humide, trempé dans de la cendre de bois.
Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le nettoyage de la vitreest moins efficace.

10.4 RAMONAGE OBLIGATOIRE

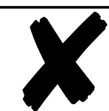
La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Faire remplir le carnet de ramonage par l'entreprise et conserver la facture.
Après le ramonage du conduit, replacer le déflecteur de fumée (fig. 8.7).
Avant toute nouvelle utilisation du poêle, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

10.5 ENTRETIEN ANNUEL

Après chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet du poêle et vérifier le bon fonctionnement de toutes les parties mobiles de l'appareil



- ***Ne vider les cendres que lorsque celles-ci sont complètement refroidies.***
- ***Ne pas aspirer de cendres chaudes.***
- ***Ne pas jeter de cendres chaudes dans la poubelle.***



Ne jamais utiliser de produits abrasifs !

 SERVICE APRÈS-VENTE

L'appareil comporte des pièces d'usure à contrôler lors de l'entretien annuel. Le revendeur peut fournir les pièces de rechange nécessaires. N'utiliser que des pièces de rechange fournies par le fabricant. Ne pas attendre pour passer commande, en saison de chauffe les délais peuvent augmenter.

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique.



BP 22 - 67 216 Obernai Cedex - France
www.supra.fr

27368-02-09